



Montreuil, le 9 avril 2020

M. Jean Michel BLANQUER
Ministre de l'Education Nationale

Copies à :

- M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
- M. Adrien TAQUET
Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'Enfance

N/Réf : NP/CLN
N°88_20200409

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

La CGT Educ'Action, la Fédération des Services Publics et la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT tiennent à vous alerter sur la situation professionnelle des assistantes familiales confrontées, avec les enfants qui leurs sont confiés, à une catastrophe sanitaire sans précédent.

Le confinement imposé aux familles d'accueil comme à toutes et tous, a mis fin aux visites médiatisées, aux visites médicales, aux soins, aux visites aux parents, à la scolarisation, aux activités sportives et culturelles...autant d'activités indispensables qui rythment le quotidien et assurent le bon équilibre de l'enfant et de la famille d'accueil... !

Chaque jour, le « programme scolaire » proposé par l'éducation nationale appelle au minima 4 heures de travail quotidien par enfant. Il est alors impossible pour une assistante familiale de dispenser ces enseignements à chacun des enfants accueillis... 2 enfants accueillis, 2 enfants « à soi », soit au total 16 heures de travail pour l'assistante familiale. Mission impossible.

Se posent également d'énormes problèmes logistiques pour cet enseignement à distance. La fracture numérique est bien présente et a sans doute été sous-estimée : quelles familles sont en mesure de posséder 4 ordinateurs ou tablettes ? Ce n'est pas le cas en tout cas pour les enfants de l'aide sociale à l'enfance et leurs familles d'accueil.

... / ...

Malgré l'énorme investissement des assistants familiaux, ces professionnels sont épuisés et submergés par la tâche. L'intensité du travail ces dernières semaines de confinement a été décuplée par la nécessité de s'occuper des enfants à la maison, de trouver des solutions pour s'adapter aux règles de confinement... tout ceci dans un climat anxiogène ponctué par l'incertitude du lendemain.

Nous tenons à attirer toute votre attention sur le fait que le fossé ne doit pas être encore d'avantage creusé entre les élèves dont les familles ont pu faire « l'école à la maison » et les autres.

Il est ainsi inconcevable d'imposer l'idée aux élèves, parents et assistants familiaux que l'école à distance puisse remplacer sans aucune faille l'école tout court, que les programmes seraient terminés, que faire pleuvoir numériquement les devoirs et activités sur les élèves puisse remplacer l'enseignement réel et l'apprentissage en classe.

Il n'est donc pas ici question de maintenir une continuité pédagogique et d'enseignement, mais plus modestement de maintenir un lien avec les apprentissages pour les élèves, enfants avant tout.

La CGT rappelle que si la période est compliquée pour toutes et tous, elle l'est encore d'avantage pour ces enfants qui sont victimes d'une inégalité d'accès aux apprentissages, malgré le plus grand professionnalisme et la plus grande responsabilité dont font preuve les assistants familiaux. La CGT appelle donc le Ministère à alléger considérablement la somme des apprentissages transmise aux élèves, aux enfants et adolescents, pendant cette période exceptionnelle de catastrophe sanitaire.

Dans ce contexte, nous réaffirmons également la nécessité que l'éducation nationale dote chaque enfant relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance d'un ordinateur portable ou tablette ou crée un fond social spécifique pour les conseils départementaux ou Métropole qui pourront ainsi équiper informatiquement les enfants qui leur sont confiés.

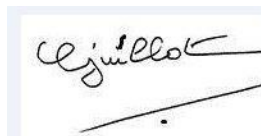
Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos salutations syndicales.

Fédération CGT des Services publics - **Natacha POMMET**,



Secrétaire générale

Union Fédérale de l'Action Sociale - Fédération CGT Santé Action Sociale - **Xavier GUILLOT**,



Secrétaire général

Fédération CGT Educ'Action **Patrick DÉSIRÉ**



Secrétaire général